



ASSOCIATION SPORTIVE DE LOUVECIENNES

Compte-rendu du conseil d'administration de l'ASL du 3 mars 2018

Personnes présentes

Jean-Claude Levern Président
Françoise Leclerc Trésorière
Christine Roumilhac.... Membre
Jean-Claude Miremont Membre
Yvain Blachère..... Membre
Daniel Lecluze.....Membre
Adolphe Mendy Membre

Victor Da Ponte conseiller municipal délégué auprès des sports
François Méchin..... Expert comptable

absents

Georges Sueur Secrétaire Excusé
Jean-Baptiste Forel Membre Excusé
Boleslas Palewski maire adjoint chargé des sports Excusé

Points examinés

Examen du rapport de visite chez « profession,sport »

Le rapport et les éléments complémentaires reçus nous permettent de répondre favorablement à la proposition de profession,sport qui pourrait se concrétiser par la rédaction des nouveaux contrats dès septembre 2018 et le transfert des feuilles de paie au 1 janvier 2019 (avec mise à jour progressive des anciens contrats).

Problème de santé du professeur d'escalade

Les arrêts de travail du professeur d'escalade se terminent le 9 mars, nous devons réagir rapidement.

Le remplacement définitif est à ce jour à analyser.

Gestion de la section football

La décision d'arrêter l'entente entre Marly et Louveciennes a été présenté à Marly fin Décembre, elle s'arrêtera fin juin 2018, la mise en forme doit être revue d'une manière détaillée avec la mairie.

Mise en place d'un site WEB au niveau de l'ASL.

Christine Roumilhac prépare un courriel pour préciser la gestion de ce site : mise à jour centralisée, adjonction de photos, etc. le choix de l'hébergeur doit être fait rapidement et l'évolution ne devrait pas être compliquée.

Examen du nouveau document de déclaration de l'ASL aux services départementaux « déclaration sur l'honneur » :

Certains points de ce courrier ne sont pas du ressort de l'association, il est nécessaire de faire le point avec la mairie (assurance des locaux, etc...), réflexion à rapprocher à la demande de subvention.

Examen des tableaux d'occupation du gymnase et du stade :

A ce jour une seule évolution est connue du conseil (Gymnastique rythmique danse), les documents n'arrivent aux sections que depuis lundi 3 mars pour un délai au 9 mars

Examen du courrier « OSTRAL » (visites médicales)

Ce courrier précise que les visites programmées et non faites faute de présence seront facturées à 80 € ; il sera diffusé à toutes les sections concernées

Questions diverses

- Jean-Baptiste FOREL confirme par écrit qu'à la suite de son départ de la section Karaté il considère qu'il ne peut plus faire partie du conseil d'administration (démission acceptée)
- Tennis : 2 dépannages des installations des bulles pour un cout de 5 000 € ont été nécessaires ; dans un premier temps la section Tennis a financé les opérations (à voir avec M.Palewski)
- Adolphe Mendy demande s'il ne serait pas souhaitable de communiquer au sujet du terrain en synthétique (problème des billes noires) à voir avec M.Palewski
-
- Françoise LECLERC demande que l'on prépare à la prochaine réunion la répartition des subventions pour au moins 50 000 € (en attendant le chiffre exact) ; ce point sera l'objet principal de la prochaine réunion

Prochain conseil d'Administration

Prévu le mardi 20 mars 2018 à 17h45.

Le Président
Jean-Claude LEVERN